

Janvier 1982

- Dans sa réponse préliminaire, le MAE propose un Plan d'action en deux phases afin d'améliorer les pratiques de gestion;
- Presque au même moment, on assiste au transfert, au ministère des Affaires extérieures, des responsabilités du ministère de l'Industrie et du Commerce;

Mars 1982

- Le Contrôleur général approuve le Plan d'action;
- La phase I est amorcée. Elle comprend 16 projets;

Mars 1983

- Le BCG approuve neuf projets;
- Les autres sont incorporés à la phase II du Plan d'action, baptisé par la suite "Programme d'amélioration des pratiques de gestion aux Affaires extérieures" (PAPGAE);

Septembre 1983

- Alors que sont élaborés les plans du PAPGAE, le MAE réorganise l'Administration centrale en un système de gestion matricielle comprenant des directions générales fonctionnelles et géographiques;
- Le PAPGAE est finalisé et approuvé par le Comité exécutif du Ministère;

Mars 1984

- Le Contrôleur général approuve les 141 projets inscrits au Programme;

Été-automne 1985

- Les descriptions des projets inscrits au Programme sont rattachées au nouveau Cadre du Plan opérationnel du Ministère;
- Reformulation du PAPGAE: les descriptions de 32 projets en cours sont mises à jour et complétées par l'ajout de résultats spécifiques et de critères de réussite;